



Assemblée générale

Distr. générale
23 octobre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session
Point 121 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme
pour l'exercice biennal 2004-2005

Prévisions révisées : incidence des variations des taux de change et d'inflation

Rapport du Secrétaire général*

Résumé

La pratique établie veut que les coûts sur lesquels repose le projet de budget-programme soient réévalués avant l'adoption de celui-ci par l'Assemblée générale. Une première réévaluation a déjà été prise en compte dans les prévisions budgétaires présentées par le Secrétaire général (A/58/6 (Introduction, chap. 1er à 35, et chap. 1er à 3 des recettes) et Corr.1).

On trouvera dans le présent rapport les données les plus récentes sur les variations effectives des taux d'inflation, les résultats des enquêtes relatives aux traitements et l'évolution des indices d'ajustement en 2003, ainsi que sur l'incidence des variations des taux de change utilisés pour les opérations de l'ONU en 2003 sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005.

Après réévaluation des coûts, les ressources demandées par le Secrétaire général au titre des chapitres de dépenses pour l'exercice biennal 2004-2005, telles qu'elles seraient révisées si les recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires étaient appliquées, se chiffrent à 3 milliards 167 millions 600 000 dollars. Le montant révisé des recettes s'établirait à 419,4 millions de dollars.

* Le présent rapport, qui est soumis à la date prévue, tient compte des données les plus récentes.



1. Pour procéder à l'analyse des augmentations ou diminutions d'un exercice biennal à l'autre à partir d'éléments comparables, le projet de budget-programme est établi sur la base des mêmes coûts et des mêmes taux de change que le budget-programme en cours. Les augmentations prévues du fait de l'inflation et les ajustements dictés par les variations des taux de change figurent néanmoins dans le projet de budget-programme : elles y sont présentées séparément, dans la colonne « Réévaluation des coûts ». Les montants en question sont par la suite révisés trois fois au cours du cycle biennal :

a) La première réévaluation est faite dans le présent rapport, que le Secrétaire général présente à l'Assemblée pour actualiser le montant des ressources demandées avant qu'elle n'approuve les ouvertures de crédit initiales;

b) La deuxième réévaluation est faite à la fin de la première année de l'exercice biennal, dans les prévisions révisées que le Secrétaire général présente dans son premier rapport sur l'exécution du budget-programme, au moment de l'adoption des crédits révisés;

c) La troisième réévaluation est faite à la fin de la deuxième année de l'exercice biennal dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme, lors de l'approbation du montant final des ouvertures de crédit.

2. Comme il était annoncé dans l'introduction du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005 (A/58/6 (Introduction), par. 59), le projet de budget-programme est réévalué dans le présent document pour tenir compte de l'évolution des taux de change fixés pour les opérations de l'Organisation des Nations Unies, des variations des taux d'inflation effectivement enregistrées, des résultats des enquêtes éventuelles sur les conditions d'emploi et de l'évolution des indices d'ajustement. La présente réévaluation est fondée sur les données disponibles en octobre 2003 et prend pour point de départ les prévisions initiales du Secrétaire général telles qu'amendées sur recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹. Les autres éléments budgétaires – prévisions révisées, incidences sur le budget-programme – peuvent faire par la suite l'objet d'une réévaluation, qui se fait en utilisant les mêmes paramètres que ceux appliqués aux réévaluations présentées ici.

3. Le tableau 1 récapitule le résultat de la réévaluation des coûts en fonction des paramètres exposés dans les paragraphes qui suivent. Il pourra être à nouveau révisé, le cas échéant, selon les décisions que la Cinquième Commission aura prises au sujet des états d'incidences sur le budget-programme et des prévisions révisées qui lui auront été présentés.

Tableau 1
**État récapitulatif de la réévaluation des coûts dans le projet
 de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Projet de budget- programme (1)	Ajustements recommandés par le CCQAB (voir par. 10 ci-après) (2)	Projet de budget- programme révisé compte tenu des recommandations du CCQAB (3)=(1+2)	Réévaluation			Total (4+5+6)	Montant estimatif des crédits nécessaires (8)=(3+7)
			Taux de change (4)	Inflation (5)	Ajustement des coûts salariaux standard (6)		
3 058 203,5	(41 048,2)	3 017 155,3	119 631,9	18 992,2	11 836,5	150 460,6	3 167 615,9

4. On trouvera dans les annexes au présent rapport les paramètres de réévaluation révisés qu'il est proposé d'appliquer pour la première réévaluation de l'exercice biennal; ceux-ci sont comparés aux valeurs hypothétiques retenues pour la réévaluation préliminaire effectuée dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005. Ces annexes sont les suivantes :

- Annexe I. Taux de change par rapport au dollar des États-Unis et taux d'inflation pris en compte dans le projet de budget-programme et dans le présent rapport, pour les principaux lieux d'affectation;
- Annexe II. Coefficients d'ajustement, pour les principaux lieux d'affectation;
- Annexe III. Ajustements annuels au coût de la vie, pour les principaux lieux d'affectation (agents des services généraux);
- Annexe IV. Effet de la réévaluation des coûts, par chapitre et par grand facteur de variation.

5. Aux fins de la présente réévaluation, les calculs ont été faits en retenant les taux de change fixés pour les opérations de l'ONU les plus récents (à savoir ceux d'octobre 2003), pour tous les lieux d'affectation à l'exception de quatre : Addis-Abeba, Beyrouth, Nairobi et Mexico. Pour tous les autres lieux d'affectation, les estimations les plus basses sont obtenues en utilisant la moyenne des taux en vigueur de janvier à octobre 2003 et le taux d'octobre pour les mois de novembre et décembre. En conséquence, c'est cette méthode qui a été retenue pour la réévaluation des coûts dans les lieux d'affectation en question. Elle va dans le sens de l'avis formulé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au paragraphe 5 de son septième rapport sur l'exécution du budget de l'exercice 1996-1997², à savoir que l'Administration devrait utiliser, pour réévaluer les coûts, les taux de change fixés pour les opérations de l'ONU qui conduisent aux prévisions les plus basses.

6. Les ressources supplémentaires requises au titre des fluctuations des taux de change (119,6 millions de dollars) sont le résultat de l'appréciation du franc suisse à Genève (88,3 millions de dollars), de l'euro à Vienne et à La Haye (22,9 millions de dollars), ainsi que des fluctuations des taux de change à Santiago (2,8 millions de dollars) et à Bangkok (2,5 millions de dollars). Les variations des taux de change dans plusieurs autres lieux d'affectation se sont traduites par une augmentation des coûts de 4,5 millions de dollars, en partie annulée par la diminution enregistrée à Addis-Abeba, Mexico et Port of Spain (1,4 million de dollars).

7. Pour ce qui est de l'inflation, il est tenu compte, selon qu'il convient, d'une série de facteurs, notamment l'analyse des variations de l'indice des prix à la consommation des biens et services dans les divers lieux d'affectation et les augmentations de traitement pour la catégorie des services généraux qui devraient intervenir du fait de l'évolution des indices des prix à la consommation et du résultat des enquêtes générales sur les conditions d'emploi. Pour ce qui est des traitements des administrateurs, les traitements de base ne sont pas touchés par les fluctuations des taux de change puisqu'ils sont exprimés en dollars des États-Unis, mais la partie de la rémunération qui correspond à l'indemnité de poste suit l'évolution du coût de la vie et des taux de change. En conséquence, l'accroissement des ressources imputable à l'inflation comporte trois éléments : l'augmentation de l'indemnité de poste pour ce qui est des administrateurs, les augmentations de traitement pour la catégorie des services généraux et les ajustements non liés aux postes. S'agissant des postes d'administrateur, les ajustements nécessaires découlent des variations des coefficients d'ajustement approuvés par la Commission de la fonction publique internationale. Pour ce qui est des traitements des agents des services généraux et des ajustements non liés aux postes, les changements par rapport aux estimations initiales sont imputables, respectivement, aux ajustements au coût de la vie et aux variations des taux d'inflation. Il convient de noter à cet égard que les taux d'inflation enregistrés en 2003 auront un effet direct sur les prix pratiqués et les traitements versés pendant l'exercice biennal à venir et que, de ce fait, l'accroissement des ressources pour 2003, qui est supérieur aux prévisions, se traduira par une augmentation des ressources demandées pour 2004-2005.

8. Les ressources supplémentaires demandées au titre de l'inflation (19 millions de dollars) concernent les traitements des administrateurs (10,8 millions de dollars), ceux des agents des services généraux (5,3 millions de dollars), les contributions du personnel (200 000 dollars) et les dépenses autres que les dépenses de personnel (2,7 millions de dollars). L'augmentation de ces dernières s'explique, dans une large mesure, par des variations dans les taux de change, notamment un relèvement à Addis-Abeba et un léger tassement à New York. Le relèvement des coefficients d'ajustement des postes inscrits au budget tient compte du classement aux fins des ajustements recommandé par la Commission de la fonction publique internationale, pour Addis-Abeba à compter de mai 2003 et pour New York à compter de septembre 2003.

9. Par ailleurs, les coûts salariaux standard sont actualisés pour tenir compte des tendances les plus récentes, après analyse des états de paie mensuels par classe, pour chaque lieu d'affectation. Cette opération se traduit, d'une manière générale, par une redistribution des ressources entre lieux d'affectation en fonction des chiffres les plus récents concernant les dépenses de personnel, y compris les contributions du personnel. Il est procédé à des ajustements analogues pour les dépenses communes de personnel, compte tenu des données actualisées concernant les indemnités et prestations, ainsi que les affectations, les mutations et les départs. Le résultat net de l'actualisation des coûts standard s'établit à 11,8 millions de dollars, dont 2,5 millions de dollars au titre du coût moyen des traitements de base nets et 9,3 millions de dollars au titre des dépenses communes de personnel.

10. La présente réévaluation tient compte des recommandations du Comité consultatif concernant le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005. Ces recommandations, qui se traduisent par une réduction de 41 048 200 dollars au titre des chapitres de dépenses et de 3 806 000 dollars au titre des

chapitres de recettes, sont récapitulées dans le rapport du Comité consultatif (A/58/7). L'Assemblée générale ne s'est pas encore prononcée sur ces recommandations, mais il a été jugé utile d'en tenir compte à ce stade, dans la mesure où il est possible d'en calculer l'incidence financière. Cette méthode, qui est conforme à la pratique établie, permettra aux États Membres d'avoir une vue plus complète du montant global des prévisions de dépenses lorsqu'ils détermineront le montant des crédits à ouvrir pour l'exercice biennal 2004-2005. Les montants ainsi obtenus ne sont donnés qu'à titre indicatif, sous réserve des décisions qui seront prises au sujet des recommandations du Comité consultatif.

11. On trouvera à l'annexe IV une liste détaillée, par chapitre et par grand facteur de variation, des prévisions révisées pour l'exercice biennal 2004-2005 découlant de la réévaluation des coûts afférents aux crédits demandés dans les chapitres des dépenses du projet de budget-programme. Ces prévisions tiennent compte des ajustements découlant des recommandations du Comité consultatif et ont été calculées sur la base des taux de change et d'inflation recommandés dans le présent rapport.

12. Il est également proposé d'appliquer les facteurs budgétaires susmentionnés aux chapitres des recettes. Les montants révisés des chapitres des recettes sont récapitulés au tableau 2.

Tableau 2

**Montant révisé des recettes aux chapitres 1er à 3 des recettes
du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Chapitre des recettes</i>	<i>Projet de budget-programme (1)</i>	<i>Ajustements recommandés par le CCQAB (2)</i>	<i>Projet de budget-programme révisé compte tenu des recommandations du CCQAB (3)=(1+2)</i>	<i>Augmentation/ diminution)</i>	<i>Prévisions révisées</i>
1. Recettes provenant des contributions du personnel	380 712,5	(4 136,2)	376 576,3	14 293,8	390 870,1
2. Recettes générales	23 019,1		23 019,1	1 024,1	24 043,2
3. Services destinés au public	3 591,8	330,2	3 922,0	546,0	4 468,0
Total	407 323,4	(3 806,0)	403 517,4	15 863,9	419 381,3

Notes

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément No 7 (A/58/7).

² Ibid., cinquante et unième session, Supplément No 7 (A/51/7/Add.1 à 9), document A/51/7/Add.6.

Annexe I

**Taux de change par rapport au dollar des États-Unis
et taux d'inflation utilisés dans le projet
de budget-programme et dans le présent rapport,
pour les principaux lieux d'affectation**

Lieu d'affectation (monnaie)	Taux de change pour 2004-2005		Taux d'inflation applicable aux objets de dépense autres que les dépenses de personnel					
	Projet de budget- programme	Présent rapport ^a	Projet de budget- programme		Présent rapport			
			2003 ^b	2004- 2005 ^c	2002 ^d	2003 ^d	2004 ^e	2005 ^e
Vienne (euro)	1,073	0,901	1,6	1,6	1,8	1,4	1,3	1,6
Santiago (peso chilien)	735,000	698,833	2,9	2,9	2,5	3,2	3,0	3,4
Addis-Abeba (birr)	8,570	8,610	–	–	–	12,0	4,0	4,0
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (roupie)	48,308	46,396	5,9	5,9	4,3	4,6	5,4	6,7
Beyrouth (livre libanaise)	1 509,000	1 501,000	1,5	1,5	4,0	2,5	2,5	2,5
Organe des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (shekel)	4,720	4,541	2,7	2,7	5,7	1,0	1,5	1,7
Gaza (shekel)	4,720	4,541	2,7	2,7	5,7	1,0	1,5	1,7
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (shekel)	4,720	4,541	2,7	2,7	5,7	1,0	1,5	1,7
Nairobi (shilling kényen)	78,458	77,500	2,0	2,0	2,4	5,5	3,0	3,0
Mexico (peso mexicain)	9,900	10,860	4,0	4,0	5,0	4,3	3,7	3,0
La Haye (euro)	1,073	0,901	2,3	2,3	3,3	2,0	1,2	1,6
Bangkok (baht)	43,170	41,646	1,9	1,9	0,6	1,6	1,2	2,1
Port of Spain (dollar de la Trinité- et-Tobago)	6,098	6,123	3,1	3,1	4,1	5,0	5,0	5,0
New York (dollar É.-U.)	1,000	1,000	2,2	2,2	1,6	2,1	1,3	2,8
Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité	1,000	1,000	2,2	2,2	1,6	2,1	1,3	2,8
Genève (franc suisse)	1,575	1,359	0,8	0,8	0,6	0,6	1,1	1,7
Centre d'information des Nations Unies ^e	1,000	1,000	2,2	2,2	1,6	2,1	1,3	2,8

^a Sur la base des taux de change effectifs pour les mois de janvier à octobre 2003, et du taux de change d'octobre pour les mois de novembre et décembre.

^b Montant révisé des crédits ouverts pour 2002-2003.

^c Projections.

^d Montants définitifs pour 2002-2003.

^e Effet combiné des fluctuations des taux d'inflation et des taux de change.

Annexe II

Coefficients d'ajustement pour les principaux lieux d'affectation

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Budget-programme</i>			<i>Présent rapport</i>			
	<i>2003^a</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>	<i>2002^b</i>	<i>2003^b</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>
Vienne	16,10	17,96	19,85	15,13	33,88	36,70	36,70
Santiago	5,38	8,44	11,58	1,47	9,93	17,40	17,72
Addis-Abeba	13,33	13,33	13,33	9,16	18,80	24,63	27,03
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	6,75	13,05	19,72	5,27	11,85	23,03	26,97
Beyrouth	35,68	37,72	39,79	32,13	37,00	38,17	40,52
Organe des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve	25,52	28,91	32,39	14,82	30,00	33,00	33,28
Gaza	25,52	28,91	32,39	14,82	30,00	33,00	33,28
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	25,52	28,91	32,39	14,82	30,00	33,00	33,28
Nairobi	9,45	11,64	13,87	5,42	15,57	21,37	23,73
Mexico	13,42	17,96	22,68	13,49	14,17	17,70	19,83
La Haye	17,30	20,00	22,76	10,07	32,70	35,60	35,60
Bangkok	8,35	10,41	12,51	3,28	13,42	18,90	19,08
Port of Spain	18,98	22,67	26,47	12,75	22,28	28,10	31,83
New York	46,72	49,95	53,25	42,78	48,83	54,90	57,83
Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité	13,70	16,20	18,76	13,70	48,83	13,88	14,27
Genève	35,80	36,89	37,99	30,35	48,27	48,80	48,80
Centres d'information des Nations Unies	14,00	16,55	19,11	13,70	14,03	14,21	14,61

^a Montant révisé des crédits ouverts pour 2002-2003.

^b Montants définitifs pour 2002-2003.

Annexe III

**Ajustements annuels au coût de la vie
pour les principaux lieux d'affectation
(agents des services généraux)**

(En pourcentage)

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Budget-programme</i>		<i>Présent rapport</i>		
	<i>2003^a</i>	<i>2004-2005^b</i>	<i>2003^c</i>	<i>2004^b</i>	<i>2005^b</i>
Vienne	1,60	1,60	2,08	1,30	1,60
Santiago	2,90	2,90	2,04	3,00	3,40
Addis-Abeba	0,00	0,00	4,72	4,00	4,00
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	5,90	5,90	4,13	5,40	6,70
Beyrouth	1,50	1,50	5,71	2,50	2,50
Organe des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve	2,70	2,70	0,00	1,50	1,70
Gaza	2,70	2,70	0,00	1,50	1,70
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	2,70	2,70	0,00	1,50	1,70
Nairobi	2,00	2,00	0,00	3,00	3,00
Mexico	4,00	4,00	3,60	3,70	3,00
La Haye	2,30	2,30	4,00	1,20	1,60
Bangkok	1,90	1,90	14,01	1,20	2,10
Port of Spain	3,10	3,10	7,28	5,00	5,00
New York	2,20	2,20	2,37	1,30	2,80
Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité	2,20	2,20	2,37	1,30	2,80
Genève	0,80	0,80	1,16	1,10	1,70
Centres d'information des Nations Unies	2,20	2,20	2,37	1,30	2,80

^a Montant révisé des crédits ouverts pour 2002-2003.^b Projections.^c Montants effectifs.

Annexe IV

Effet de la réévaluation des coûts, par chapitre, sous-chapitre et grand facteur de variation

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre des dépenses	Projet initial de budget-programme (1)	Ajustements recommandés par le CCQAB (2)	Projet de budget-programme, compte tenu des ajustements (3)=(1+2)	Réévaluation des coûts			Total (7)=(4+5+6)	Montant estimatif des crédits nécessaires pour l'exercice biennal (8)=(3+7)
				Taux de change (4)	Inflation (5)	Ajustement des coûts standard (6)		
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	57 187,9	(876,2)	56 311,7	920,1	373,4	258,4	1 551,9	57 863,6
2. Affaires de l'Assemblée générale et services de conférence	492 911,4	(3 941,1)	488 970,3	28 664,4	1 349,8	4 284,7	34 298,9	523 269,2
3. Affaires politiques	240 155,6	(998,9)	239 156,7	384,5	(231,8)	942,5	1 095,2	240 251,9
4. Désarmement	17 670,3	(508,8)	17 161,5	389,6	131,6	64,0	585,2	17 746,7
5. Opérations de maintien de la paix	88 055,8	(2 156,6)	85 899,2	1 899,0	(683,4)	(790,7)	424,9	86 324,1
6. Utilisations pacifiques de l'espace	4 807,1	(27,5)	4 779,6	818,2	(105,2)	6,9	719,9	5 499,5
7. Cour internationale de Justice	28 668,6	(283,2)	28 385,4	3 592,7	(109,5)	141,5	3 624,7	32 010,1
8. Affaires juridiques	37 900,3	(568,2)	37 332,1	761,7	557,3	199,1	1 518,1	38 850,2
9. Affaires économiques et sociales	136 462,3	(2 316,1)	134 146,2	0,0	2 809,6	916,0	3 725,6	137 871,8
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	4 233,1	(24,8)	4 208,3	0,0	90,4	43,5	133,9	4 342,2
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	9 103,6	(44,4)	9 059,2	(4,4)	286,1	55,2	336,9	9 396,1
12. Commerce et développement	96 998,2	(1 258,5)	95 739,7	14 265,0	(3 467,6)	(272,6)	10 524,8	106 264,5
13. Centre du commerce international CNUCED/OMC ^a	20 938,0	–	20 938,0	–	–	–	–	20 938,0
14. Environnement	10 012,3	(214,4)	9 797,9	339,0	498,3	(12,6)	824,7	10 622,6
15. Établissements humains	14 918,1	(306,6)	14 611,5	149,4	970,5	(350,0)	769,9	15 381,4
16. Prévention du crime et justice pénale	8 375,6	(42,7)	8 332,9	1 448,5	(193,8)	78,7	1 333,4	9 666,3
17. Contrôle international des drogues	18 078,5	(376,8)	17 701,7	2 915,3	(355,1)	120,5	2 680,7	20 382,4
18. Développement économique et social en Afrique	88 117,2	(1 573,8)	86 543,4	(334,0)	10 149,7	(154,0)	9 661,7	96 205,1
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	64 727,1	(1 092,6)	63 634,5	2 145,9	3 296,7	(2 188,0)	3 254,6	66 889,1
20. Développement économique de l'Europe	46 948,1	(842,0)	46 106,1	6 942,9	(1 924,7)	17,9	5 036,1	51 142,2

Chapitre des dépenses	Projet initial de budget- programme (1)	Ajustements recommandés par le CCQAB (2)	Projet de budget- programme, compte tenu des ajustements (3)=(1+2)	Réévaluation des coûts			Total (7)=(4+5+6)	Montant estimatif des crédits nécessaires pour l'exercice biennal (8)=(3+7)
				Taux de change (4)	Inflation (5)	Ajustement des coûts standard (6)		
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	81 211,7	(1 904,9)	79 306,8	1 658,6	294,1	130,5	2 083,2	81 390,0
22. Développement économique et social en Asie occidentale	53 699,7	(553,7)	53 146,0	264,6	873,4	(1 586,7)	(448,7)	52 697,3
23. Programme ordinaire de coopération technique	44 197,1	–	44 197,1	1 392,2	1 289,9	–	2 682,1	46 879,2
24. Droits de l'homme	53 540,4	(1 867,3)	51 673,1	5 950,3	(1 499,8)	198,7	4 649,2	56 322,3
25. Opérations de protection et d'assistance en faveur des réfugiés	49 282,1	(1 274,1)	48 008,0	7 500,7	422,6	50,6	7 973,9	55 981,9
26. Réfugiés de Palestine	32 585,1	(190,0)	32 395,1	1 120,1	(567,4)	73,3	626,0	33 021,1
27. Aide humanitaire	22 905,3	(900,8)	22 004,5	860,8	31,0	91,9	983,7	22 988,2
28. Information	158 802,0	(1 855,0)	156 947,0	1 162,8	952,9	861,0	2 976,7	159 923,7
29A Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	9 698,3	(371,8)	9 326,5	0,0	195,4	82,8	278,2	9 604,7
29B Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	28 343,9	(537,6)	27 806,3	0,0	537,5	235,9	773,4	28 579,7
29C Bureau de la gestion des ressources humaines	56 804,2	(415,7)	56 388,5	0,0	609,0	257,8	866,8	57 255,3
29D Bureau des services centraux d'appui	268 766,8	(6 910,6)	261 856,2	0,0	129,7	(159,5)	(29,8)	261 826,4
29E Administration (Genève)	98 460,3	(1 515,6)	96 944,7	15 080,1	419,8	1 497,6	16 997,5	113 942,2
29F Administration (Vienne)	27 847,9	(455,9)	27 392,0	5 048,3	113,8	510,1	5 672,2	33 064,2
29G Administration (Nairobi)	16 207,7	(101,0)	16 106,7	183,3	1 079,9	1 201,4	2 464,6	18 571,3
30. Contrôle interne	22 847,4	(368,3)	22 479,1	407,5	444,7	(28,5)	823,7	23 302,8
31. Activités administratives financées en commun	24 533,6	(299,9)	24 233,7	504,0	(351,3)	109,0	261,7	24 495,4
32. Dépenses spéciales	78 284,5	–	78 284,5	1 571,8	(297,5)	–	1 274,3	79 558,8
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	54 245,0	–	54 245,0	2 713,6	660,7	–	3 374,3	57 619,3
34. Contributions du personnel	376 606,4	(4 072,8)	372 533,6	8 915,4	211,5	4 949,6	14 076,5	386 610,1
35. Compte pour le développement	13 065,0	–	13 065,0	–	–	–	–	13 065,0
Total	3 058 203,5	(41 048,2)	3 017 155,3	119 631,9	18 992,2	11 836,5	150 460,6	3 167 615,9

^a La réévaluation applicable en ce qui concerne le chapitre 13 sera prise en compte dans le projet de budget-programme du Centre du commerce international

CNUCED/OMC qui sera publié séparément.